

INFORMATION PRESSE

Etats généraux de l'enfance :

l'UNICEF France plaide en faveur d'une réelle politique de l'enfance en France

PARIS, le 16 février 2010 – Invité à ouvrir les Etats généraux de l'enfance par Nadine Morano, secrétaire d'Etat chargée de la Famille et de la Solidarité, **Jacques Hintzy, Président de l'UNICEF France a plaidé en faveur d'une réelle politique de la France en faveur de l'enfance et pour la mise en place d'une stratégie globale associant l'ensemble des acteurs concernés dans une dynamique commune.**

A la suite de l'audition de la France au printemps 2009, les experts internationaux du Comité des droits de l'enfant des Nations unies avaient en effet, une nouvelle fois, appelé la France à définir une stratégie nationale globale pour les enfants et à se doter d'un plan national pour sa mise en œuvre qui se fonderait sur la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE). Les experts de l'ONU avaient également recommandé à la France d'assortir ce plan de mécanismes de suivi et d'évaluation afin d'en évaluer les progrès et les carences.

L'UNICEF France a aussi réaffirmé son attachement à la loi du 5 mars 2007 réformant la protection de l'enfance, base essentielle pour appuyer une politique de l'enfance. Ce texte est une loi consensuelle proposant un indispensable équilibre entre droits de l'enfant et autorité parentale, prévention et protection, et entre protection administrative et protection judiciaire. « *Nous appelons à ce que l'esprit de ce texte et ses intentions initiales soient entièrement préservés tout en améliorant les modalités de son application* », a déclaré Jacques Hintzy, plaidant également pour la mise en œuvre « de tous les moyens nécessaires pour garantir sa meilleure application ».

Le Président de l'UNICEF France a formulé le vœu « *que ces Etats généraux seront la base d'avancées concrètes pour chaque enfant vivant sur notre territoire* ». Au-delà et face à la situation critique de millions d'enfants vivant dans la pauvreté et l'exclusion, de dizaines de milliers d'adolescents exprimant leur mal-être et leur inquiétude face à l'avenir, **l'UNICEF France est et restera vigilant à toutes les formes d'atteintes qui pourraient être portées aux droits de l'enfant en France.** Conformément à son mandat, l'UNICEF poursuivra activement, dans les prochains mois, son plaidoyer en faveur d'une meilleure application de la CIDE en France.

Pour de plus amples informations contactez :

Carine Spinosi

Tél : 01 44 39 17 49

Courriel : cspinosi@unicef.fr

www.unicef.fr

UNICEF France

Direction de l'information

3, rue Duguay-Trouin

75282 Paris cedex 06

Téléphone : 01 44 39 77 77

Facsimile : 01 44 39 77 78

www.unicef.fr